



Help urgent on m a debite deux fois lachat de mon tel

Par **louloune**, le **20/08/2008** à **19:46**

Bonjour,

J'ai utilisé mes points chez virgin mobile pour changer de mobile. Ce matin surprise je m'aperçois qu'ils m'ont débités deux fois le téléphone. Ce n'est pas une petite somme deux fois 550 euros. Quel surprise au téléphone lorsque ma banquière m'appelle pour m'annoncer mon découvert non autorisé. Heureusement on m'a prêté un peu de sous en attendant.

Je les appelle, en effet il y a erreur. On me propose de faire un avoir sur les factures à venir. Je leur répond qu'il n'est pas question de faire ça que je veux être remboursé, je suis a découvert et que ça me met (pardonnez moi) mais grave dans la merde. Et là on me sort que faut monter un dossier qu'il faut compter 6 à 8 semaines. Je leur dit que pour débiter par de pb mais pour rembourser le trop perçu c'est une autre histoire parce que c'est pas une petite somme je fais comment en attendant.

Que puis-je fais pour récupérer mes sous injustement perçu rapidement.

Si vous pouviez me répondre vite ça serait vraiment gentil.

Merci d'avance mlle Doussot

Par **domi**, le **20/08/2008** à **20:31**

De quand date le débit ? s'il a moins de 48 h demandez à votre banque de faire un rejet tardif ! c'est gratuit pour vous .Domi

Par **louloune**, le **21/08/2008 à 07:17**

Merci je vais essayer ça a été débité hier . D'autres solutions au cas où ?

merci beaucoup

Cordialement

Laurène

Par **domi**, le **21/08/2008 à 08:02**

Je n'en vois pas d'autre ! insistez auprès de votre banque pour le rejet tardif ! certains rechignent à le faire mais ils y sont obligés...vous êtes dans les délais ! Domi

Par **louloune**, le **21/08/2008 à 08:07**

On peut vous prendre des sous comme ça alors sans autorisation et y a pas de recours !

Merci pour tout

Cordialement

Laurène

Par **domi**, le **21/08/2008 à 08:10**

A vous de vous retourner contre votre opérateur ! niveau bancaire , il n'y a pas d'autre solution ! Là il s'agit probablement d'une erreur de manipulation , ça arrive parfois...malheureusement ! Domi

Par **domi**, le **21/08/2008 à 13:44**

Avez vous réussi à faire opposition au prélèvement ? Domi

Par **louloune**, le **21/08/2008** à **13:56**

Tout est réglé !

Je vous remercie d'avoir été aussi réactif

cordialement

Laurène

Par **domi**, le **21/08/2008** à **14:38**

Super ! contente pour vous ! Domi